



- Généralités.

Le présent règlement s'applique à toutes les régates inscrites au Calendrier Open Skiff Tour France. L'application de ce Règlement sera précisée dans les différents Avis de Course et Instructions de Course de chaque club organisateur.

L'Open Skiff Tour France est constitué dans la mesure du possible de quatre épreuves de Grade 4, répertoriées au calendrier FFV-Ces régates doivent répondre au présent règlement, être courues en France selon les règles de la Classe Open Skiff France.

- ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Pour s'inscrire, participer et être classé dans une régata de l'Open Skiff Tour France, chaque coureur devra :

- être à jour de sa cotisation Classe Open Skiff France à la date du début de la régata. L'attestation d'adhésion à la Classe Open Skiff France est exigible à tout moment.
- ou, s'il est étranger non membre de la Classe Open Skiff France, être membre d'une association nationale affiliée à la « Open Skiff Class Association ».

Le refus d'être membre entraîne la non-inscription ou l'exclusion de la régata. Il ne sera pas fait de classement rétroactif en cas d'adhésion ultérieure.

- Pour les coureurs français, être en possession d'une licence de voile FFVoile mention compétition valide ou pour les coureurs étrangers
- Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- Etre en possession d'une autorisation parentale de coureur l'épreuve

Qu'il soit français ou étranger, chaque coureur, s'inscrivant à une étape, s'engage à respecter les règles de classe, leur esprit et leurs spécificités, et ce sur l'entièreté de l'épreuve.

Les bateaux doivent être de type Open Skiff / Open Bic et conformes aux règles de classe.

A l'inscription chaque coureur s'engage à respecter toutes les prérogatives fédérales concernant le respect, le fairplay et la non-discrimination.

● Droits à payer

La classe open skiff France préconise que les droits à payer ne doivent pas excéder 20€/jour de régata + 15€, incluant le repas coureurs/entraîneurs, les goûters et goodies.

● Cotisation à la classe Open skiff

Cotisation à la classe Open skiff coureur du 1^{er} septembre de l'année au 31 décembre de l'année n+1.

Le montant de l'adhésion est fixé à 20€ révisable annuellement par l'CA

● Calendrier des régates de l'Open Tour

Le calendrier de l'Open Tour de l'année n+1 sera présenté lors de l'AG de la classe de l'année n.

● Organisation de stage en amont des Open Tour

Des stages préparatoires pourront être organisés pour familiariser avec les différents plans d'eau. Le club organisateur en sera averti au moins 3 semaines à l'avance.

Le club accueillant ces stages ne pourra pas facturer les équipes participantes ou la classe.

Se renseigner auprès des responsables de la classe.

● Catégories d'âge

Pour les épreuves de l'Open Tour, les coureurs seront classés selon 3 catégories d'âge considérées en septembre, au début du circuit de l'Open Tour. Cette catégorie est maintenue jusqu'à la finale.

- U12 : les jeunes nés jusqu'en année n-11
- U15 : les coureurs nés jusqu'en année n-14 compris à la date de la finale
- U17 + Open : les coureurs nés avant

● Club organisateur

Le club organisateur s'engage à :

- respecter les règles de classe et l'esprit de la classe.

Il met à disposition le matériel, locaux, arbitres et bénévoles nécessaires au bon déroulé des épreuves dans la convivialité et la sportivité.

- communiquer auprès des médias sur l'épreuve et à engager des coureurs à venir découvrir le support. Les coureurs du club organisateur pourront être invités sur les stages précédant les épreuves.
- fournir et publier les résultats de l'épreuve dans les formats requis par la classe et dans les délais impartis.
- respecter toutes les prérogatives fédérales concernant le respect, le fairplay et la non-discrimination.
- faire toutes les démarches administratives nécessaires au bon déroulement de l'épreuve que ce soit auprès de la FFVoile ou des instances gouvernementales.

Les avis de course devront paraître 2 mois avant l'épreuve et contenir des informations pertinentes sur les logements à proximité.

La classe recommande que la publication des IC soient publiées 1 semaine avant l'épreuve.

● Les parcours

Des parcours sont préférentiellement ceux préconisés par la classe :
https://www.openskiff.org/wp-content/uploads/2021/11/OPENSKIFF_STANDARD_COURSES_v2021.pdf

Les épreuves de l'Open Tour se veulent sportives et conviviales ! Le club organisateur peut préconiser des parcours originaux et adaptés à la configuration du plan d'eau. Ils devront cependant être validés par la classe pour garantir l'équité sportive.

Le temps cible des parcours hors raid est de 25 minutes.

- **Systemes de poules**

Systeme de répartition des poules

- À partir de **80 coureurs inscrits**, deux poules pourront être constituées en concertation entre les coachs, la classe et le club organisateur (en fonction de la place disponible sur le plan d'eau).
- À partir de **100 coureurs inscrits**, deux poules seront constituées.
- La répartition se fera à partir du **classement national** uniquement pour le premier jour de course.

Jour 1

- **Courses 1 et 2 :**
 - Les coureurs classés en **positions impaires** (1er, 3e, 5e, etc.) seront dans le **groupe 1**.
 - Les coureurs classés en **positions paires** (2e, 4e, 6e, etc.) seront dans le **groupe 2**.
- **Courses suivantes :**
 - **Groupe A** : 1er, 4e, 5e, 8e, 9e, 12e, 13e...
 - **Groupe B** : 2e, 3e, 6e, 7e, 10e, 11e...

Jours suivants

- La répartition suivra les **mêmes règles de brassage**, mais en se basant sur le **classement scratch de la veille**.

Identification des poules

- Les poules seront constituées **avant le départ sur l'eau**.
- Les coureurs du **groupe 1** devront arborer une flamme fixée le plus haut possible sur leur voile (à l'extrémité de la latte).
- Les coureurs du **groupe A** devront arborer une flamme fixée à l'extrémité de leur bôme.
- Le Bateau comité arborera un tableau avec le groupe concerné par le départ.

● Arbitrage

La classe recommande la mise en place d'un arbitrage de type Semi-direct. En cas d'un nombre insuffisant d'arbitres, des observateurs pourront être positionnés aux passages de marques pour remonter les faits de navigation aux arbitres.

Dans tous les cas, les coureurs devront réclamer sur l'eau au passage de l'arrivée, sauf en cas de force majeure. A l'issue de cette réclamation les jurys proposeront une conciliation sur l'eau sauf en cas de dégât corporel et/ou matériel ou en cas d'infraction aux règles 2 et 69. Dans ces cas, les réclamations auront lieu à terre.

● Rappel Sécurité

Conformément aux règles de classe :

- Le port du gilet de sauvetage est obligatoire !
- Le bout de remorquage est obligatoire (bout flottant, Diam 8mm, Longueur 7m mini) attaché au mât et possédant une boucle à son extrémité.

En cas d'urgence le comité de course peut faire appel aux entraîneurs présents sur zone pour renforcer son dispositif de sécurité. Les entraîneurs sont alors obligés de répondre à l'injonction et de venir en aide à tous les coureurs sans discrimination.

● Voiles

Les régatiers U12 pourront utiliser au choix une voile Dacron 3.5m² (une tolérance sera accordée pour les anciennes 3,8m²) ou une voile Monofilm 4.5m². Toutes les voiles devront être estampillées Open Bic / Open Skiff.

Les U12 seront identifiés par leur numéro de dossard.

Les Régatiers U15 et U17+Open devront utiliser une voile Monofilm 4.5m².

● Classements par épreuves

1 course minimum sera nécessaire pour la validation de chaque épreuve.

Le score de chaque bateau est le total de ses scores si trois courses ou moins sont validées. Une course sera retirée lorsque 4 courses auront été validées, 2 retirées quand 9 auront été validées.

L'organisateur de chaque régata proclamera les résultats en fonction des 3 groupes d'âges : U12 - U15 – et U17+Open.

Ces classements seront obtenus par extraction du scratch, **avec recalcul des points**.

Des prix seront décernés a minima :

- Aux podiums filles et garçons séparés de chaque catégorie
- Aux 3 premiers au scratch toutes catégories sans dotation complémentaire

Les dotations et tirages au sort complémentaires sont laissées à l'appréciation des clubs organisateurs.

● Classement final Open Tour France

Le classement final de l'Open Tour France seront fait séparément :

- Le scratch à partir du scratch de chaque épreuve
- Par catégorie à partir des classements par catégorie de chaque épreuve

Dans chacun des classements : Dans le cas où un coureur serait absent sur l'une des épreuves, son score sera le nombre total de participants sur l'open tour France +1.

A partir de 3 épreuves courues, le plus mauvais score de chaque coureur sera retiré.

Des prix seront décernés :

- Aux podiums filles et garçons séparés de chaque catégorie
- Aux 3 premiers au scratch toutes catégories sans dotation complémentaire

Les dotations et tirages au sort complémentaires sont laissées à l'appréciation des clubs organisateurs.

- **Sélection aux épreuves internationales régies par la classe**

En cas de sélection internationale contingentée, la sélection se fera un mois avant la date butoire définie par la classe Open Skiff Internationale.

La sélection se fera sur les classements des étapes de l'Open Tour courues moins d'un an avant la date de sélection. A partir de 3 étapes de l'Open Tour validées, le plus mauvais score sera retiré.

- **Sélection aux épreuves internationales régies par la FFvoile**

En cas de sélection fédérale, les critères fédéraux prévaudront.